AIR CANADA

Communiqués

Air Canada achève le processus de consultation des retraités et des employés non syndiqués concernant l'accord sur la capitalisation des régimes de retraite

MONTREAL, le 19 juill. /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle a achevé le processus de consultation de ses retraités, de ses cadres et de son personnel de soutien administratif et technique relativement à l'accord sur la capitalisation des régimes de retraite qui prévoit l'instauration d'un moratoire de 21 mois sur les cotisations au titre des services passés et l'établissement d'un montant fixe pour les cotisations de 2011 à 2013. Cette étape fait suite à la ratification d'accords identiques sur la capitalisation des régimes de retraite par les cinq syndicats canadiens de la Société.

En vertu d'un protocole établi, les cadres, les retraités et le personnel de soutien administratif et technique d'Air Canada concernés avaient jusqu'au 18 juillet 2009 pour manifester leur opposition à l'accord sur la capitalisation des régimes de retraite. Il était convenu que la proposition serait acceptée si pas plus d'un tiers des employés ne s'y opposait. A la date limite, moins de 1 % des employés visés avaient exprimé leur désaccord.

La Société a conclu des conventions collectives intégrales d'une durée de 21 mois avec tous ses employés syndiqués au Canada, sans qu'il n'y ait d'incidence sur les coûts, ainsi qu'un accord au sujet d'un moratoire sur la capitalisation des régimes de retraite. Les accords demeurent assujettis à l'adoption par le gouvernement fédéral d'un décret modifiant les règlements en matière de capitalisation des régimes de retraite d'Air Canada et à la conclusion d'ententes par la Société lui garantissant un financement additionnel d'au moins 600 M$.

Information prospective

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. A terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

%SEDAR: 00001324EF c7173

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE